



Réserve Naturelle  
**CHÉRINE**



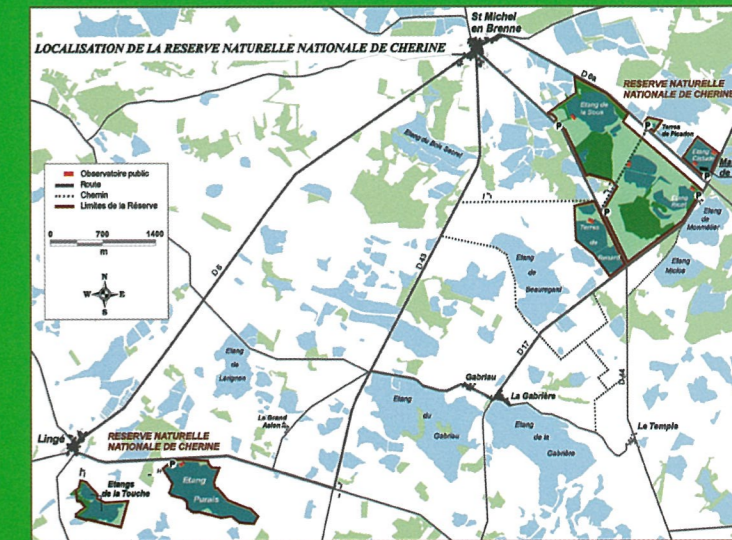
## Plan de gestion

2013-2017





La tourbière à bouleaux pubescents du Bois de Las (à gauche du massif d'hottonies des marais en fleurs) constitue un habitat rarissime en région Centre.



Réserve naturelle de Chérine : deux entités distantes de 6 km à vol d'oiseau.

# Le plan de gestion : *des objectifs pour cinq ans*

Les Réserves naturelles ont pour vocation la préservation des espèces et des milieux naturels particulièrement fragiles, rares ou menacés. Elles contribuent ainsi à la sauvegarde du patrimoine naturel et, plus généralement, au maintien de la biodiversité (diversité de toutes les formes de vie).

Le plan de gestion permet de définir, programmer et contrôler, de manière organisée, la gestion des habitats naturels et des espèces (faune, flore) qui trouvent refuge dans les Réserves naturelles. Valable cinq ans, ce document prévoit également toutes les dépenses à engager pour la conservation du patrimoine naturel. Il énonce les grands enjeux liés aux Réserves naturelles, avant de définir des objectifs opérationnels qui découlent de ces enjeux.



Crapauds calamites



Nette rousse



Gazés



Les chevaux (ici des Konik polski) doivent être régulièrement manipulés pour rester familiers.

## Les grands enjeux de conservation de la Réserve naturelle nationale de Chérine

- Le maintien des milieux ouverts (prairies, landes, rives d'étangs).
- La préservation et la restauration des massifs de végétation aquatique (herbiers immergés, roselières, nénuphars).
- Le maintien d'une gestion hydraulique traditionnelle sur les chaînes d'étangs (hiérarchie des vidanges, assècs estivaux).
- La préservation d'une fonctionnalité écologique efficace entre la Réserve et les territoires périphériques.
- Le contrôle des espèces à problème (autochtones ou exotiques).

## Les autres enjeux

- L'amélioration des connaissances : inventaires des espèces, études sur les espèces clés (guifette, cistude, etc.).
- La sensibilisation du public : visites, observatoires, documents de sensibilisation.



Le pâturage des vaches Salers a pour but de maintenir les prairies en l'état et de lutter contre l'enrichissement des rives d'étangs et des fourrés. Une convention pluriannuelle de pâturage, signée avec un agriculteur local, détermine les modalités de cette activité dans la Réserve.

# Objectifs de conservation du patrimoine naturel



Les feux dirigés sont destinés à régénérer la roselière de l'étang Ricot.



L'arrachage des saules dans les roselières permet de lutter contre leur atterrissement.



L'écrevisse de Louisiane est l'espèce exotique envahissante la plus destructrice du milieu.



L'effarouchement et la régulation des sangliers sont confiés à des archers dans le secteur de l'étang Ricot et de ses alentours.

## Faire respecter et accepter la réglementation de la Réserve

- Éviter tout acte de braconnage ou de chasse dans la Réserve.
- Dissuader les visiteurs de commettre des actes répréhensibles (cueillette, prélèvements, dérangements...) dans la Réserve.

## Poursuivre l'entretien des milieux ouverts (prairies, rives d'étangs et de mares, brandes, fourrés) et améliorer l'état de ces milieux sur les parties nouvellement classées

- Poursuivre le pâturage, l'initier sur les nouvelles parties de la Réserve et compléter cette action par des opérations de broyage de la végétation arbustive.
- Poursuivre l'entretien expérimental des landes de bruyères à balai.

## Améliorer l'état de conservation des étangs et autres milieux aquatiques

- Mettre en place une gestion de l'eau fonctionnelle et concertée sur les chaînes d'étangs qui traversent la Réserve.
- Pratiquer une pisciculture adaptée aux contraintes météorologiques (niveau de remplissage) et écologiques (conservation des espèces les plus menacées).
- Conserver et/ou restaurer la végétation aquatique (immergée, émergée et riveraine).
- Poursuivre les actions de régulation des espèces exotiques envahissantes.

## Maintenir l'état de conservation des milieux boisés

- Laisser la régénération et le vieillissement des essences s'effectuer spontanément.
- Poursuivre l'entretien des allées et clairières.
- Poursuivre les actions de destruction des espèces exotiques envahissantes.

## Poursuivre le contrôle et la régulation des espèces autochtones à problème

- Poursuivre le contrôle et la régulation des sangliers dans la Réserve.
- Encourager les propriétaires et chasseurs voisins à exercer une pression de chasse propre à diminuer les dégâts aux exploitations agricoles et au patrimoine naturel, ainsi que les risques sanitaires.



Des plantations de nymphéas sont effectuées depuis plusieurs années afin de compenser les pertes dues aux ragondins et aux rats musqués. Les grillages de protection sont retirés au bout de trois ans.

## Maintenir et améliorer la fonctionnalité écologique de la Réserve

- Étendre, au fur et à mesure des opportunités, la maîtrise foncière ou d'usage de parcelles situées dans la zone de dépendance écologique et fonctionnelle de la Réserve.
- Conférer un statut de protection et de gestion durables aux futures propriétés acquises.
- Inciter les propriétaires et usagers voisins à collaborer en bonne intelligence avec l'équipe de la Réserve.

## Améliorer la qualité du paysage sur et autour de la Réserve

- Développer la connaissance relative à l'histoire de paysages autour de la Réserve.
- Informer et sensibiliser sur la valeur paysagère de ce secteur de Brenne.
- Accompagner et encourager une gestion écologique exemplaire des voies publiques.
- Valoriser, par une gestion adaptée, le paysage de la Réserve.



L'étang de la Sous est pêché chaque année dans la première quinzaine de novembre.



Cistude d'Europe



Leucorrhine à large queue



Carabus cancellatus



Epipactis des marais

# Objectifs d'approfondissement des connaissances



Dans la Réserve, la distribution et l'écologie de la cistude font l'objet d'une étude scientifique approfondie depuis 2007.



L'étude de la stratégie de nidification des guifettes moustacs repose sur le marquage individuel des oiseaux à l'aide de bagues colorées.

## Contrôler l'état de conservation général de la Réserve et de la zone de dépendance écologique

- Suivre les groupes de faune et de flore indicateurs.
- Définir les modalités de suivi de la qualité de l'eau.

## Améliorer les connaissances utiles à la compréhension du fonctionnement écologique de la Réserve et de sa périphérie

- Réaliser, dans la Réserve et sa zone périphérique, des inventaires et des études scientifiques complémentaires.

## Participer à des programmes de recherche dans la Réserve

- Participer, selon les opportunités, aux suivis ou protocoles d'organismes de recherche (CNRS, Museum...).

## Valoriser les acquis scientifiques et techniques de la Réserve

- Valoriser les compétences scientifiques et techniques du personnel de la Réserve sur le territoire du Parc Naturel Régional de Brenne.
- Valoriser les données acquises dans la Réserve.



Baguage de nuit des poussins de guifette moutac.



Le ponton du Bassin aux nénuphars, sur le site de l'Étang Cistude.



Visite guidée



Observatoire de l'étang de la Sous



Visite libre

# Objectifs d'accueil du public et de communication

## Développer un tourisme de nature durable tout public

- Développer et promouvoir des produits touristiques originaux et innovants permettant la découverte ou la redécouverte de la Réserve.
- Créer des accès pour les personnes en situation de handicap.
- Favoriser les déplacements doux entre les sites accessibles au public.



Guifette moustac



Héron pourpre



Busard des roseaux



Grèbe à cou noir

## Sensibiliser le public aux richesses naturelles de la Réserve et de la Brenne et développer les actions de communication

- Poursuivre les animations à l'intention du public dans la Réserve et sa périphérie.
- Sensibiliser les visiteurs de la Maison de la Nature et de la Réserve.



L'entretien des roselières, telles celle de l'étang Ricot, permet de sauvegarder l'habitat d'oiseaux très menacés comme le butor étoilé, le busard des roseaux ou la locustelle luscinoïde.



Conception, rédaction : Jacques Trotignon, Pascale Robinet  
 Crédits photos : Frédéric Beau, Fabrice Cahez, Cécile Danel, François Desbordes,  
 Alain Fremond, Valérie Lagny, Eric Male-Malherbe, Gilles Martin, Christophe Mercier,  
 Jacques Trotignon, Laura Van Ingen, Julien Vêque, Arnaud Ville  
 Cartographie : Joël Deberge  
 Édition : juin 2013

**Maison de la Nature et de la Réserve • 36290 Saint-Michel-en-Brenne**  
**Tél. 02 54 28 11 02 • Fax 02 54 38 03 71 • e-mail: rncherine@wanadoo.fr**